

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association suisse d'étude des sols de fondation.

L'étude des sols de fondation a fait, ces dernières années, de grands progrès grâce aux expériences acquises lors de la construction d'ouvrages importants (barrages, ponts, bâtiments de grande envergure, routes, autostrades, etc.) et aux travaux des Laboratoires de géotechnique qui rendent d'éminents services dans ce domaine.

Il n'existait pas, jusqu'à ce jour, en Suisse, d'organisme pouvant grouper, pour le bénéfice de tous, les expériences faites soit par les constructeurs, soit par les laboratoires. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par la création d'une *Association suisse d'étude des sols de fondation*. Son but est d'encourager tous travaux et études se rapportant aux fondations, qu'il s'agisse d'observations ou de mesures sur des ouvrages existants, ou de travaux neufs. En outre, ce groupement suscitera la publication de mémoires originaux en la matière, facilitera les rapports avec les associations étrangères similaires et préparera la participation des ingénieurs suisses aux congrès internationaux.

Cette association a été créée par le Laboratoire de mécanique des terres de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le Laboratoire de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, l'Office fédéral des transports, l'Inspectorat fédéral des travaux publics, les Chemins de fer fédéraux.

Pourront en faire partie en outre: des membres isolés, ainsi que les administrations fédérales, cantonales, communales, chargées des travaux publics, les Chemins de fer privés, les Centrales d'électricité, etc.

Pour tous renseignements concernant l'*Association suisse d'étude des sols de fondation*, prière de s'adresser à M. le professeur A. Stucky, président de ce groupement, Laboratoire de géotechnique, rue de Genève 67, à Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Grundschweller, eine Massnahme gegen Wasserspiegel und Sohlensenkungen. — (De l'efficacité des seuils fixes noyés pour lutter contre l'abaissement du lit et du plan d'eau des rivières). Par le Dr ing. Straub. Edition Oldenbourg, Berlin 1937, 50 pages, 46 figures (publication du Laboratoire d'hydraulique fluviale de Karlsruhe). — Prix: RM 5,20.

La régularisation d'un cours d'eau ne s'effectue pas seulement par modification de son tracé, il faut encore prendre toutes mesures utiles pour obtenir une stabilisation de son profil en long. On construit parfois, pour atteindre ce but, des seuils transversaux noyés.

Dans une première partie descriptive et analytique sont mentionnées les trois formes caractéristiques que peut prendre l'écoulement varié au droit d'un seuil: écoulement tranquille avec diminution de profondeur, écoulement critique puis torrentiel avec retour à l'écoulement tranquille à l'aval par ressaut, enfin écoulement en nappe ondulée. Le profil en long de la ligne d'eau, en cas d'un ou de plusieurs seuils, se détermine en appliquant le théorème des quantités de mouvement, à la condition de tenir compte, dans le calcul, du fait que dans chaque section l'intensité des vitesses varie avec la profondeur. L'auteur donne à ce sujet divers exemples détaillés et compare les résultats analytiques à ceux d'expériences de laboratoire.

La seconde partie est consacrée à des essais poursuivis avec interposition entre les seuils d'un sol meuble. M. Straub y précise l'influence de la hauteur et de l'espacement des ouvrages sur l'importance des affouillements et des entraînements et sur le profil en long de la ligne d'eau. Il examine, en outre, les avantages ou inconvénients, pour la navigation fluviale, de telle ou telle disposition.

En dernière partie, figure un exposé des résultats obtenus par cette méthode sur le Rhin, l'Isar, l'Elbe et la Weser.

Le mérite de l'auteur est ici d'avoir abordé son sujet à la fois analytiquement, expérimentalement, et par l'observation des faits eux-mêmes dans la nature. C'est en cela que réside le principal intérêt de cette brochure.

D. BRD.

Ministère de la Voirie, Québec (Canada). X^{me} convention des ingénieurs. Rapport des délibérations. Un volume de 365 pages (15/22 cm.).

Cette « convention », dont l'animateur fut M. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie de la Province de Québec, assisté de M. A. Bergeron, « sous-ministre suppléant », revêt un caractère d'une signification particulière, du fait qu'elle « devait marquer le début d'une période nouvelle dans l'histoire de la voirie de la Province de Québec et poser les premiers jalons d'un vaste programme de rénovation du système routier de ladite Province ». Toutes les questions ressortissant au « problème de la route » y furent envisagées par des spécialistes d'une autorité indiscutable: c'est dire la valeur documentaire que présente le compte rendu de ces travaux. Les personnes qui s'intéressent à cet ouvrage peuvent s'adresser à M. P.-P. Lecoq, ingénieur-conseil, à Montréal, 354, Sainte-Catherine Est.

CARNET DES CONCOURS

Suppression du passage à niveau de Territet.

56 projets présentés.

1. *Territet-Parc*, M. Edmond Jaquet, géomètre officiel, à Montreux, Fr. 2700. — 2. *Deux Etapes*, MM. Alphonse Schorp et Bournoud, architectes, à Montreux, Fr. 2300. — 3. *Bochex*, MM. André Nobs, architecte, à Lausanne, et René Delisle, architecte, à Coppet, Fr. 1600. — 4. *Le Scez*, MM. Albert Dentan, ingénieur et Charles Bopp, architecte, à Genève, Fr. 1400. — 5. (*ex-aequo*) *Cinq Etapes*, MM. Lerch frères, à Lausanne et Morges, Fr. 1000, et *Panoramie*, M. Ernest Nobs, architecte à Paris, Fr. 1000.

Le jury propose à la Municipalité l'achat de onze projets. Les projets sont publiquement exposés dans la Salle des fêtes du Grand-Hôtel de Territet, du 4 au 14 mars, chaque jour de 9 à 18 heures.

Nous reviendrons, en détail, sur ce concours, d'un exceptionnel intérêt technique et urbanistique.

S.T.S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
---------------	---

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants:

Maschinen-Abteilung.

197. *Chemiker* aus der Nahrungsmittelbranche, firm in der Herstellung von kondensierter und pulverisierter Milch, als Betriebsleiter einer Fabrik auf Insel im Mittelländischen Meer. Für Geeigneten Kandidaten zukunftsreiche Dauerstellung.

207. *Dipl. Maschinen-Ingenieur* mit Erfahrung im Patentwesen, als Patentredaktor. Deutsch und französisch perfekt. Deutsche Schweiz.

Bau-Abteilung.

186. *Dipl. Ingenieur* oder dipl. Techniker mit Praxis im Stahl-, Hoch- und Brückenbau oder im Kranbau. Eintritt nach Uebereinkunft. Eisenkonstruktionswerkstätte in Süd-Deutschland, Nähe Schweizergrenze.

190. *Dipl. Bau-Ingenieur* mit langen Erfahrungen im Bau von Wasser-Kraftanlagen zur selbständigen Leitung, für Schweizerfirma nach dem nahen Orient. Anstellungsdauer ca. 1-1½ Jahre.

206. *Tüchtiger Eisenbeton-Ingenieur*, guter Statiker für Ing. Bureau in Zürich.

92. *Jüngerer Ingenieur* für Stahl- und Eisenbetonbau, für Bureau und Vertretung des Chefs. Deutsche Schweiz.

140. *Dipl. Bau-Ingenieur*, welche Interesse an einer 1-2 jährigen Praxis als Statiker in Deutschland haben.

166. *Junger dipl. Bau-Ingenieur*, Statiker mit Praxis im Eisenbetonbau. Ing. Bureau Zentralschweiz.

210. *Bergbau- od. Aufbereitungs-Ingenieur* mit nachweisbarer längerer Praxis in der Goldgewinnung nach dem Cyanidverfahren für die Leitung einer kleinen Goldgewinnungsanlage in Columbien (Süd-Amerika).

212. *Ingenieur* oder Techniker mit langjährigen Erfahrungen in Tiefbohrungen und Injektionen zur selbständigen Leitung von Baustellen im Ausland.

DOCUMENTATION - ÉCHOS

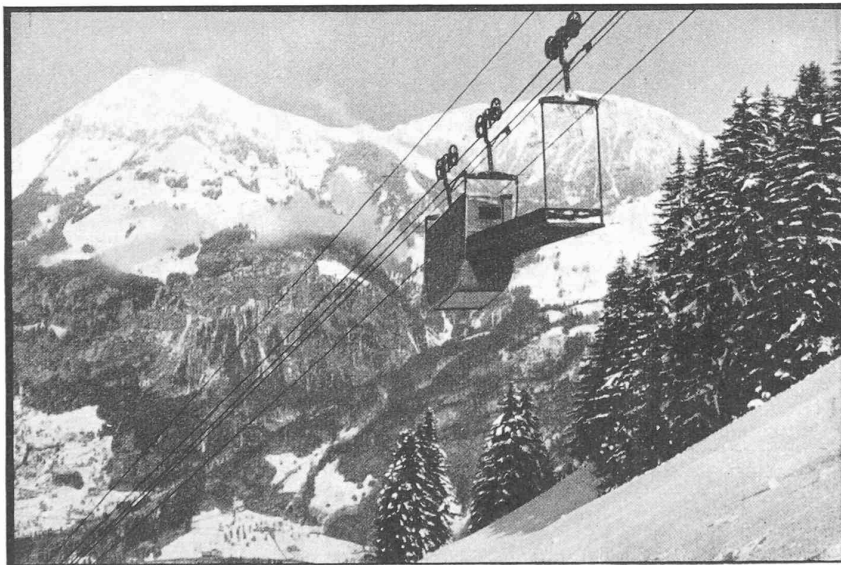
Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

Le centenaire d'une câblerie.

A l'occasion du centenaire de sa fondation l'importante *S. A. E. Fatzer*, à Romanshorn, a publié une élégante plaquette où est passée en revue, à l'aide de nombreux croquis très explicites et de vues, — dont nous reproduisons, ci-dessous, deux spécimens — la technique de la câblerie moderne.

Monte-skis (système B. Hefti) de la Berre Ski-Club, Fribourg.

Câble « Defag-Lay » (Fatzer), longueur 1120 m.



Téléferique Dallenwill-Wirzwehli.

2 câbles porteurs (Fatzer) résistance à la traction 26 800 kg; 1 câble tracteur (Fatzer) résistance à la traction, 8200 kg.

Consortium commercial, Bâle.

C'est une société anonyme au capital de Fr. 75 000.—, dont Fr. 50 000.— versés et Fr. 25 000.— en actions à une Société sœur en Hollande.

Objet de la Société : Exécution de toutes transactions commerciales, notamment tout ce qui touche à l'expansion économique des produits de l'industrie suisse dans les pays où le consortium possède des filiales ou des représentants.

Cette Société, au capital strictement suisse, est affiliée à une société hollandaise, *N. V. International Handels Consortium*, La Haye, qui dispose elle-même d'une puissante organisation de filiales, représentants, etc. établis dans un grand nombre de pays d'Europe et d'outre-mer. Elle réunit aussi, d'une part, des pays de production industrielle ou d'exportation (Hollande, Belgique, Suisse, Angleterre) et, d'autre part, des pays de consommation ou d'importation de produits manufacturés. Pratiquement la Société hollandaise est tenue, grâce à ses ramifications, au courant des

besoins industriels, des possibilités de vente de produits manufacturés, des projets de travaux publics, etc. des pays de consommation. Toutes les demandes sont centralisées à La Haye qui les transmet à l'étude aux groupes affiliés dans les pays de production qui, s'ils le jugent utile, les soumettent à leur industrie nationale respective.

Une organisation pareille demande naturellement de longues études préparatoires et un grand travail de prospection. La nouvelle Société a cependant déjà été en mesure de transmettre plusieurs objets intéressants à l'industrie suisse, quelques-uns ont été réalisés en Amérique latine.

Jusqu'à présent elle intervient comme simple intermédiaire demandant pour sa rémunération, soit un pourcentage normal au fournisseur, ou prenant celle-ci directement sur le bénéfice réalisé entre le prix net du fabricant suisse et celui obtenu outre-mer à la vente.